



Cléron le 21 février 2026,

Aux adhérents et invités

CONVOCATION aux assemblées du 11 avril 2026

Assemblée générale extraordinaire de 9h30 à 10H

Assemblée générale ordinaire de 10H à 12H

Chers adhérents et chers amis du Tacot,

Vous êtes convoqués à 2 assemblées, exceptionnellement cette année.

L'accueil se fera dès 9H dans les locaux de la mairie afin de pointer le registre de présence.

Accueil du président pour les assemblées avant de passer à l'ordre du jour.

Assemblée générale extraordinaire à 9H30 :

Ordre du jour :

Evolution des statuts de l'association.

Votes : CONTRE

ABSTENSION

POUR

Assemblée générale ordinaire à partir de 10H :

Ordre du jour :

Rapport moral présenté par le président (Florent Grillet),

Rapport d'activités présenté par le secrétaire (Alain Tailleur),

Rapport financier présenté par le trésorier (Alain Nicolas),

Présentation du budget 2026,

Validation des rapports par l'assemblée, avec vote sur chacun d'eux.

Information sur la convention signée entre l'AMTTPO et la mairie de Cléron.

Information sur une convention précaire d'usage de 2 pièces de rangement situées au premier étage du 7 rue du château.

Information sur le contrat d'assurance pour le nouveau musée et les stockages restants rue du château.

INFORMATIONS sur le fonctionnement du nouveau musée :

Décision sur l'application de nouveaux tarifs pour les entrées.

Décision sur les dates d'ouverture sur l'année 2026.

Information sur les produits dérivés mis à la vente pour les visiteurs.

Information sur les tickets d'entrée Musée du Tacot.

Proposition de formation pour la gestion du musée.

Saynète par nos amis du Philetpat :

12H : nos amis Philippe et Patrick nous présentent leur nouveau spectacle autour du Tacot.

Le président

Florent Grillet

Le secrétaire,

Alain Tailleur